

Cabinet du Président

DISCOURS DE MONSIEUR LOÏG CHESNAIS-GIRARD, PRÉSIDENT DE LA REGION BRETAGNE,

Rennes, le 7 avril 2023

Seul le prononcé fait foi

Bretonnes, Bretons, Mesdames, Messieurs, Cher.e.s collègues,

Le 8 mars dernier décédait Paul Anselin, conseiller régional pendant 24 ans, maire de Ploërmel pendant trois décennies et homme politique au parcours digne d'un roman. Il est impossible de résumer la vie de Paul Anselin en quelques lignes. Sa personnalité a marqué toutes celles et ceux qui l'ont connu. Il aura été le témoin d'une époque marquée par la guerre d'Algérie, la fin de la guerre froide et la mondialisation économique. Parmi ses engagements multiples, je retiendrai ceux pour la Bretagne, Ploërmel et l'emploi. Il aura été un inlassable militant du développement économique de notre région autant dans les bancs de la majorité dont il était membre que dans l'opposition. Aussi, je vous prie de bien vouloir lui rendre hommage en respectant une

[minute de silence]
Je vous remercie.

minute de silence dans cet hémicycle.

Lors de la dernière session, nous avons voté le budget de la Région. Ce budget, transcription de notre volonté politique, a donné les lignes de force de notre action, avec les grandes orientations pour 2023 et un cap pour les années suivantes. Le cadre ainsi posé, et les équilibres désormais identifiés, nous entrons donc dans une nouvelle dynamique.

Avec la prise en compte combinée des enjeux sociaux et environnementaux dans nos politiques publiques, nous avons pour objectif d'aller vers plus de justice sociale sur notre territoire.

Ainsi, au cours de cette session, nous allons présenter deux feuilles de route qui visent à atteindre cet objectif; la Stratégie Régionale des Transitions Economiques et Sociales et le Plan de « Refus de la misère et de la précarité ». Toutes deux ont le même objectif : tracer l'avenir de la Bretagne sans laisser quiconque sur le bord du chemin. Car c'est en identifiant des orientations claires et des propositions adaptées aux personnes comme aux réalités de chaque territoire que notre action sera utile et efficace localement.

La Stratégie Régionale des Transitions Economiques et Sociales, qui vous a été partagée ces derniers mois et sera soumise au vote aujourd'hui, donne un cap à la Bretagne pour les années à venir. Cette feuille de route est le fruit du travail commun entre les deux Vice-présidentes Forough Dadkhah et Laurence Fortin, et le Vice-président Olivier David, que je remercie au passage pour leur travail et leur engagement. Cette stratégie, c'est un cadre de priorisation et de réorientation de secteurs clés pour la Bretagne comme la formation professionnelle, la recherche ou le développement économique.

Il inscrit notre action dans le cadre d'une réflexion stratégique qui vise à répondre aux enjeux de notre territoire; les défis climatiques et écologiques qui appellent une accélération des transitions, les conséquences d'un contexte géopolitique explosif, les effets de la crise sanitaire que nous continuons de

ressentir et le bouleversement social que traverse notre pays, et donc la Bretagne. Trois grandes orientations y sont définies : priorité aux transitions environnementales, priorité à la souveraineté et priorité à la cohésion sociale.

Ces trois orientations fondamentales, je les garde également à l'esprit pour préparer l'avenir de la Pêche et de l'ensemble de la filière halieutique. Celle-ci doit faire face à des évolutions aux conséquences dramatiques pour les hommes et les femmes qui la composent. Pour leur permettre d'envisager un avenir plus serein, il faut avoir une vision claire et précise de l'impact socio-économique du plan de sortie de flotte qui est prévu. A cet effet, j'ai demandé les données détaillées quant aux volumes qu'apportent les bateaux destinés à la casse. Ainsi nous serons en mesure de proposer des solutions adaptées, port par port, criée par criée et au niveau régional. Nous y travaillons, c'est une priorité, afin de ne pas précariser davantage une filière, des hommes et des femmes, qui participent du cœur économique de la Bretagne.

La période actuelle, vous le savez, avec toutes ses turbulences, sécrète davantage de pauvreté. Ne nous satisfaisons pas du seul bon fonctionnement de nos services publics, il ne suffit pas d'avoir des trains qui roulent et de la nourriture servie sur les plateaux de nos cantines scolaires pour permettre aux gens de vivre dignement. Le travail ne s'arrête pas là. C'est pourquoi, conscient des réalités complexes et des difficultés que vivent de trop nombreuses Bretonnes et Bretons -plus de 350 000 sous le seuil de pauvreté!, la Région entend prendre sa part, avec le Plan de refus de la misère et de la pauvreté. Ce plan n'a pas vocation à remplacer ni déresponsabiliser les départements, villes, métropoles, CCAS, qui jouent un rôle prépondérant dans la lutte contre la précarité et la pauvreté. Il vise plutôt à adapter nos politiques publiques régionales pour le plus grand nombre, notamment pour les familles monoparentales -à 85% des femmes, et celles et ceux éloignés des outils et pratiques numériques. Car notre service public doit être moderne et s'adresser

à toutes et tous, les outils que nous mettons en place doivent être des facilitateurs pour les usagers et n'exclure personne.

Ce Plan, c'est une méthode qui doit infuser dans nos services. Il s'agit d'un réflexe à acquérir et qui doit conduire notre action, à la manière de la prise en compte systématique de l'égalité Femmes-Hommes. On ne saurait plus faire des politiques publiques sans prendre en considération les situations singulières des publics, des usagers, des habitantes et habitants dans toute la diversité de leurs réalités. Un service public strictement uniformisé revient à nier les inégalités et potentiellement à en creuser ou en créer. Il convient d'agir « au plus près de », avec la fine connaissance des disparités sur notre territoire et de l'hétérogénéité des situations que vivent les Bretonnes et les Bretons. Cela passe notamment par le dialogue social.

Nous avons la chance de bénéficier d'une instance bretonne de dialogue social unique en France, à la fois utile et performante. Ailleurs on pourrait être bien avisé de s'en inspirer! Car elle renforce la cohésion sociale nécessaire pour faire face aux multiples défis dessinés devant nous, et elle fortifie l'action publique régionale pour répondre aux enjeux de nos concitoyens. En somme, une fine connaissance appelle une plus grande pertinence de l'action.

C'est ce en quoi je crois profondément et c'est pourquoi je souhaite répondre à l'invitation du président de la République qui a appelé les collectivités à contribuer à l'écriture d'« un nouveau chapitre de la décentralisation ». J'ai donc missionné le premier Vice-président Michaël Quernez pour produire un ensemble de propositions pour la mi-juillet dans la perspective d'un renforcement des collectivités locales au sein d'une République davantage décentralisée.

La décentralisation n'est pas l'affaire réservée des élus locaux, des communes, départements et Régions, mais c'est l'affaire de la France, de son avenir et de

sa démocratie.

Loin d'être une quelconque menace pour la République, le renforcement du pouvoir dans les hémicycles locaux en est une des chances. Par le développement, au niveau local, de nouvelles formes de participation, par l'invention d'un nouveau pacte démocratique, la décentralisation est une opportunité pour la République.

Le renforcement de la décision par les collectivités locales peut être, demain, le cadre d'une créativité nouvelle de nos territoires. Car c'est à l'échelon local que peuvent s'imaginer, s'inventer, s'expérimenter et se diffuser les projets d'avenir les plus palpables. Il permettra de développer dans nos régions de véritables écosystèmes alliant démocratie sociale, ancrage des capitaux, valorisation de la recherche... C'est aussi une façon de redonner de la visibilité et de la lisibilité à l'action publique locale, en l'inscrivant plus concrètement dans le quotidien des citoyens et citoyennes. Car l'enjeu de l'intérêt de toutes et tous à la chose publique n'est pas sans importance en démocratie. Gardons-le bien en tête! Le temps de l'action et de la décision, c'est maintenant (pas dans 4 ans).

Décentraliser, c'est régionaliser la France, L'enjeu est celui de la mise en cohérence des politiques publiques à l'échelle locale.

Je sais que les collectivités y sont prêtes! Je sais que la Bretagne est prête.

Il s'agira de partager une vision de la Bretagne qui assume ses particularismes sans céder au communautarisme. La Bretagne est exceptionnelle, elle n'a pas besoin d'une loi d'exception!

Michaël Quernez aura donc pour mission de s'appuyer sur la « *réflexion sur les perspectives d'une différenciation en Bretagne* », premier document d'étape élaboré en juin 2018 sous la présidence de Jean-Michel Le Boulanger, d'en tirer les enseignements et d'approfondir le travail. Avec le groupe de travail Autonomie, il fera des propositions d'ici juillet prochain. Redire, de manière

constructive, avec ambition et discernement, que la différenciation est gage de performance, de cohésion, et in fine, de bien vivre pour toutes et tous.

L'enjeu est de taille.

J'ouvre cette journée de session en formulant un vœu : participons dans cet hémicycle à dessiner un avenir plus juste et désirable pour les Bretonnes et les Bretons.

Je vous remercie.